



L'Université du 3^e âge, une formule qui vieillit bien

Bernard Hauck, président de l'Université genevoise du 3^e âge depuis 2003, revient sur trois décennies d'activités dédiées aux plus de 60 ans, ainsi que sur le futur de cette institution qui fut la première du genre en Suisse

Campus: l'Université genevoise du 3^e âge (UNI3) fête cette année ses 30 ans. Quel bilan peut-on tirer de l'expérience?

► *Bernard Hauck*: En 1975, lors de sa première année d'existence, UNI3 avait réuni 440 membres. Aujourd'hui, nos activités attirent plus de 2400 personnes, chiffre qui démontre que notre institution répond à un réel besoin. UNI3 s'est d'autre part imposée comme un pont efficace entre l'Université et la société civile. Ce succès, nous le devons en grande partie au bénévolat des 140 personnes qui acceptent de donner de leur temps pour que tout fonctionne au mieux.

Quelle est la vocation première d'UNI3: former ou divertir?

► Nous sommes clairement situés sur le versant des loisirs. En termes de formation, l'Université accueille des étudiants de tous âges et propose de nombreux programmes de formation continue. De son côté, UNI3 est un moyen de profiter du temps de la retraite pour élargir son horizon et ses connaissances, s'accorder à l'actualité, prendre le temps de chercher à savoir tout ce qu'on a toujours voulu savoir, quels que soient son passé, sa formation et son expérience.

Quel type de services offrez-vous à vos membres?

► Notre activité essentielle est l'organisation de conférences. Nous en proposons plus de 50 au cours de l'année académique, sur des thèmes comme la littérature, les sciences, la médecine, les arts, les sciences sociales et juridiques, la philosophie et la religion, l'histoire et la géographie. Nous disposons, par ailleurs, d'une trentaine de groupes de travail et nous organisons des visites guidées par des spécialistes, ainsi que des semaines thématiques dans la maison que l'Université possède à Sils, dans les Grisons. Enfin, des ateliers réunissant enfants et grands-parents ont été mis sur pied depuis quelques années déjà avec le concours du Jardin botanique, et ces moments connaissent depuis un succès qui ne s'est jamais démenti.

Quelle est la proportion d'anciens universitaires parmi vos membres?

► Ils représentent environ 30% du total. Aucun prérequis n'étant nécessaire pour profiter de nos prestations, UNI3 attire majoritairement des personnes qui, pour des raisons très diverses, n'ont pas eu l'occasion ou la possibilité de fréquenter les bancs de l'Académie durant leur formation professionnelle. Leurs motivations principales sont la curiosité intellectuelle, le plaisir et la volonté de s'engager dans une forme de loisir actif.

De quelle nature sont vos relations avec l'Université?

► UNI3 est devenue une fondation de droit privé en 1990. Depuis, elle est liée à l'Université par une convention. Dans les faits, la collaboration est excellente. Le Rectorat est représenté au sein de notre conseil de fondation et de notre comité. Et c'est à l'Université ou dans son giron que nous recrutons la plupart de nos conférenciers. L'Université met par ailleurs à notre disposition un auditoire, des locaux pour notre secrétariat et pour les réunions des groupes. Elle nous apporte en outre son soutien logistique pour des questions techniques ou administratives. Si quelque chose devait être amélioré, il s'agirait peut-être d'optimiser nos contacts avec les facultés, notamment pour éviter de faire doublon avec les thèmes abordés dans le cadre des cours publics.

Quelles sont vos principales ambitions pour le futur?

► Les nouveaux retraités sont beaucoup plus sollicités que ceux de 1975. Ils ont le choix entre de très nombreuses activités, que ce soit dans le domaine des loisirs ou de la culture. Pour faire face à cette concurrence croissante, il faut que nous parvenions à faire encore mieux connaître nos activités. Nous projetons, par ailleurs, de lancer une enquête afin d'évaluer les besoins des plus de 60 ans. Il s'agira ensuite d'adapter l'offre en conséquence. Enfin, il nous paraît important de parvenir à offrir aux personnes qui ne peuvent plus se déplacer des prestations de qualité à domicile.

Propos recueillis par Vincent Monnet

Référence: www.unige.ch/uta